

Conseil du Centre

74^e session, Turin, 1- 2 novembre 2012

CC 74/3/1

POUR DÉCISION

TROISIÈME QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

**PROPOSITIONS DE PROGRAMME ET DE BUDGET POUR
L'EXERCICE 2013**

TABLE DES MATIÈRES

| | Page |
|--|----------|
| VUE D'ENSEMBLE | 1 |
| I. CADRE AXÉ SUR LES RÉSULTATS..... | 2 |
| Priorités stratégiques..... | 2 |
| Priorité 1: introduction d'un cadre axé sur les résultats aligné sur le cadre stratégique de l'OIT pour 2010-15 | |
| Priorité 2: renforcement du rôle de gouvernance du Conseil du Centre | |
| Priorité 3: diversification de la base de financement et extension de la portée | |
| Priorité 4: réforme des procédures opérationnelles et administratives internes | |
| Priorité 5: mise à niveau des infrastructures du campus | |
| Résultats | 3 |
| Résultat 1: La formation pertinente et efficace renforce la capacité institutionnelle des mandants de l'OIT à contribuer efficacement aux programmes par pays de promotion du travail décent et à relever les défis liés au développement..... | 4 |
| Résultat 2: Les décideurs politiques font connaissance avec et sont sensibilisés aux normes internationales du travail, au tripartisme, aux valeurs, politiques et outils de l'OIT..... | 5 |
| Résultat 3: Toutes les ressources du Centre sont utilisées de manière efficace et efficiente | 6 |
| II. PROPOSITIONS DE RECETTES ET DE DÉPENSES POUR L'EXERCICE 2013..... | 9 |
| III. ANNEXES DOCUMENTAIRES | |
| Annexe I: Notes explicatives | 15 |
| Annexe II: Tableau synoptique des prévisions budgétaires pour 2012 et 2013 | 24 |
| Annexe III: Recettes prévues en 2013 par source de financement | 25 |
| Annexe IV: Résumé comparatif des ressources en personnel pour 2012 et 2013..... | 26 |
| Annexe V: Ressources en personnel par grade et unité organique pour 2013..... | 27 |

VUE D'ENSEMBLE

L'année 2013 sera la deuxième année de mise en œuvre du Plan stratégique axé sur les résultats pour la période 2012-15, présenté à la 73^e session du Conseil (novembre 2011).¹ Par conséquent, les propositions de programme et budget pour l'exercice 2013 adoptent un nouveau format, basé sur les résultats. Les cinq priorités stratégiques fixées dans le Plan continueront à guider l'action de la Direction du Centre en 2013.

Le Plan est basé sur les recommandations formulées par l'équipe d'examen interne de l'OIT en 2010 sur la réforme du modèle opératoire du Centre et sur la révision de son modèle de financement en raison de l'évolution de l'environnement international. Cette évolution, et en particulier la réduction constante des contributions volontaires non réservées versées au Centre depuis 2010, accentue la nécessité de revoir la manière dont le Centre finance, organise, gère et délivre ses programmes de formation et d'apprentissage.

Le processus nécessaire de transition et d'adaptation se poursuivra en 2013. Un des principaux défis à relever pendant cette transition consiste à garantir que le Centre remplisse son mandat de développement des capacités des mandants de l'OIT, de partage de connaissances sur le monde du travail et de renforcement des capacités institutionnelles au sens large. Cela ne pourra se faire que si le Centre se montre capable de s'aligner encore plus sur les stratégies de l'OIT afin d'atteindre des résultats aux niveaux national, régional et mondial; attirer de nouvelles ressources liées à l'offre de formations de qualité élevée, pertinentes, ciblées et profitables; et conclure des partenariats novateurs avec des institutions nationales et régionales qui partagent les valeurs et objectifs de l'OIT. La gestion fructueuse de cette transition requiert également de nouveaux modes de travail, une utilisation plus efficace des ressources existantes, une capitalisation sur les expériences réussies, un renforcement des connaissances et des compétences du personnel, la promotion de l'image et de la réputation du Centre, ainsi qu'une meilleure compréhension du rôle de ce dernier par les mandants, le personnel du BIT, le Système des Nations Unies et la communauté du développement.

Eu égard à l'évolution du contexte financier, 2013 demandera des efforts accrus de mobilisation des ressources et de diversification de la base de financement. D'importants progrès ont déjà été accomplis en 2012 avec la conclusion d'accords avec de nouveaux donateurs, la mise en place de nouvelles modalités de financement, l'augmentation du nombre de partenariats et une meilleure coordination avec l'OIT pour la délivrance de sa coopération technique. Certains investissements consentis en 2012 devraient produire leurs premiers résultats en 2013. Les mécanismes de collaboration et de coordination renforcés convenus cette année avec PARDEV devraient eux aussi porter leurs fruits en 2013, et la clôture de la période biennale au second semestre de 2013 devrait entraîner une accélération de la réalisation conjointe d'activités de formation avec l'OIT.

Les propositions de budget 2013 sont basées sur des hypothèses prudentes et conservatrices qui tiennent compte de la réduction continue des contributions volontaires, de l'imprévisibilité de certaines sources de revenus, ainsi que du temps qui s'écoule entre l'approbation du programme et la réalisation des activités. La mise en œuvre du programme et budget sera étroitement surveillée par le Comité des finances, et des ajustements seront apportés, le cas échéant, dans le budget approuvé selon l'évolution de la situation financière.

Conformément aux priorités stratégiques fixées dans le Plan, il est proposé d'utiliser en 2013 l'excédent de 765 000 euros réalisé en 2011 pour apporter un soutien aux activités de formation, alimenter le Fonds d'innovation et moderniser les installations du campus.

La section I du présent rapport présente le nouveau cadre axé sur les résultats et fournit des détails sur les progrès à faire en relation avec les cinq priorités, ainsi que sur les stratégies, les produits et les cibles pour chacun des trois résultats. La section II présente les propositions de recettes et dépenses pour 2013 et donne des renseignements sur le nouveau modèle de rapport financier. La section III comprend des notes explicatives sur les recettes, les frais de personnel, les frais fixes et variables et une série de tableaux préparés en conformité avec le Règlement financier.

¹ CC 73/3.

I. CADRE D'ACTION AXÉ SUR LES RÉSULTATS

Priorités stratégiques

1. Le Plan stratégique est articulé autour de cinq priorités stratégiques. Les mesures qui seront prises en 2013 sur chacune de ces cinq priorités sont résumées aux paragraphes suivants.
2. *Priorité 1: introduction d'un cadre axé sur les résultats aligné sur le cadre stratégique de l'OIT pour 2010-15: les propositions de programme et budget pour 2013 sont présentées dans le format introduit en 2012. L'approche axée sur les résultats sera renforcée en 2013 en tenant compte des expériences et des enseignements de 2012 et de l'amélioration des sources de données et des outils. L'accès du Centre au module de gestion stratégique d'IRIS permet aux programmes techniques de contribuer activement aux résultats attendus des programmes par pays et aux produits mondiaux de l'OIT. Le Centre participe à l'exercice de planification axée sur les résultats de l'OIT pour la période biennale 2014-15. La contribution du Centre à la réalisation des 19 résultats de l'OIT sera intégrée dans l'évaluation réalisée pour le biennat 2012-13.*
3. *Priorité 2: renforcement du rôle de gouvernance du Conseil du Centre: plusieurs mesures sont en cours de mise en œuvre afin d'accroître la responsabilisation en matière de gestion de la Direction vis-à-vis du Conseil et de faciliter les fonctions de contrôle et de gouvernance de ce dernier. Un rapport intérimaire couvrant le premier semestre de 2012 est présenté à cette session du Conseil et un rapport d'activités couvrant toute l'année 2012 sera présenté au Conseil en 2013. Ces rapports illustrent les résultats atteints et suivent les progrès réalisés dans la poursuite des objectifs, et donnent ainsi au Conseil la possibilité de faire part de ses observations à la Direction du Centre et de lui suggérer une orientation stratégique pour l'avenir. Les états financiers pour l'exercice 2012 et le rapport de l'audit externe seront établis en 2013 dans un format totalement conforme aux normes IPSAS.² Le Bureau de l'audit interne et du contrôle présentera au Conseil un rapport annuel résumant les conclusions et recommandations des audits internes ou enquêtes qu'il aura éventuellement menés. Une nouvelle charte de l'audit interne est présentée au Conseil pour approbation. Un rapport sur le suivi des recommandations du Chef auditeur interne est également soumis au Conseil. Une révision approfondie du Règlement financier a eu lieu en 2011 pour l'aligner plus étroitement sur celui de l'OIT et le mettre à jour afin de refléter l'application des normes IPSAS. Un exercice complémentaire de révision des Règles de gestion financière a été mené en 2012, et les modifications proposées sont présentées au Conseil pour approbation. À la suite de ces révisions, le Règlement financier et les Règles de gestion financières du Centre répondent totalement aux exigences des normes IPSAS et sont mieux alignées sur ceux de l'OIT.*
4. *Priorité 3: diversification de la base de financement et extension de la portée: le Centre mènera les actions suivantes afin de consolider et de diversifier sa base de financement:*
 - à la suite de la révision en 2012 du rôle et du fonctionnement du Service du développement de programmes et de la coopération régionale (PRODEV), le plan de mobilisation des ressources et les stratégies de promotion du Centre seront mis en œuvre à travers une interaction plus systématique entre PRODEV et les programmes techniques, afin de mieux saisir les possibilités identifiées grâce aux différents contacts et réseaux, y compris les appels d'offres;
 - PRODEV a lancé un bulletin d'information interne appelé « E-NEWSletter » sur les partenariats et la mobilisation de ressources afin de faire mieux connaître à l'ensemble du personnel du Centre les efforts déployés en la matière. Le premier numéro a été envoyé en juillet 2012 et l'initiative se poursuivra en 2013;
 - comme convenu en 2012, le Centre collaborera systématiquement avec PARDEV afin de relever les possibilités d'une implication active du Centre dans la conception des

² CC 74/3/3.

partenariats avec les bailleurs de fonds et des propositions de coopération technique, ainsi que pour développer les compétences du personnel du BIT en matière de gestion du cycle de projet pour les activités de coopération technique;

- le Centre étendra les contacts et les négociations avec les gouvernements et les institutions partenaires - y compris les donateurs non étatiques potentiels - qui ont fait part de leur intérêt et leur disposition à apporter un soutien financier direct à ses programmes centraux et initiatives majeures;
 - l'excédent d'exploitation de 2011 sera utilisé essentiellement pour appuyer les activités de formation répondant à des priorités politiques essentielles et/ou pour diversifier les produits et les méthodes afin de toucher de nouveaux publics;
 - les efforts actuels d'identification et de conclusion de partenariats avec des institutions académiques ou de formation internationales, régionales ou nationales seront maintenus afin d'atteindre un public plus large et de générer des possibilités d'intégration du travail décent dans l'agenda mondial du développement.
5. *Priorité 4: réforme des procédures opérationnelles et administratives internes:* la mise en œuvre des recommandations de l'examen des processus métiers (BPR) entrepris en 2011 se poursuivra en 2013, sous la houlette de l'équipe de direction du projet. Un nouvel ensemble d'outils sera opérationnel au premier semestre 2013, qui facilitera la gestion efficace et transparente des fonds des donateurs. L'organisation de toute une série de services sera examinée, y compris les voyages, les activités hors programme et les activités menées par des tiers. Les procédures administratives internes centrales seront systématiquement évaluées à des fins de simplification, de mise à jour et d'alignement sur les procédures en vigueur au BIT, ainsi que d'identification des possibilités d'automatisation des opérations manuelles.
6. *Priorité 5: mise à niveau des infrastructures du campus:* le Fonds pour l'amélioration du campus a été créé en 2002 pour financer la rénovation des infrastructures. Il est alimenté par les contributions volontaires de bailleurs de fonds publics et privés (Région Piémont et Compagnia di San Paolo), ainsi que par les sommes prélevées sur l'excédent qui y sont versées de temps en temps. Les propositions de budget pour 2013 prévoient une allocation au Fonds de 165 000 euros provenant de l'excédent de 2011. Une étude technique réalisée en 2012 a conclu que le pavillon Europe était un des bâtiments qui ont le besoin le plus urgent d'une rénovation de fond en comble. L'étude a recommandé l'enlèvement de l'amiante, le remplacement du système de climatisation, l'amélioration de l'accessibilité aux personnes invalides, des mesures d'économie d'énergie, l'installation d'un nouveau système de sécurité incendie et le réaménagement des salles de classe et des bureaux. Il est proposé de commencer les travaux, qui se dérouleront en plusieurs phases, en 2013. En ce qui concerne l'amélioration des installations hôtelières, un processus d'accréditation sera lancé en 2013 auprès de la Région Piémont. Un nouveau système d'accès sera mis en place, conformément aux normes minimales de sécurité opérationnelle des Nations Unies (MOSS).

Résultats

7. Le Plan stratégique propose trois résultats pour la période 2012-15. Ces résultats sont assortis d'indicateurs, et des cibles annuelles sont fixées pour chaque indicateur pour chaque exercice du programme et budget. Cela permettra de mesurer les progrès réalisés sur une base annuelle et, par le biais du rapport de mise en œuvre, d'en faire rapport au Conseil, qui étudiera les raisons pour lesquelles les cibles ont été atteintes ou non.
8. Les objectifs proposés pour chaque indicateur pour 2013 ont été ajustés à la lumière de l'expérience et des enseignements de 2012.

Résultat 1: La formation pertinente et efficace renforce la capacité institutionnelle des mandants de l'OIT à contribuer efficacement aux programmes par pays de promotion du travail décent et à relever les défis liés au développement

Stratégie

- 9.** En 2013, le Centre participera à nouveau à la révision des plans de travail axés sur les résultats de l'OIT afin d'améliorer la pertinence de ses activités d'apprentissage et de développement des capacités par rapport aux objectifs et stratégies de l'OIT. La contribution aux résultats spécifiques de l'OIT et aux priorités des PPTD sera le principal critère pour la hiérarchisation des réponses du Centre aux demandes des mandants. Le Centre continuera à offrir ses services au Bureau pour l'organisation et la réalisation d'activités de planification stratégique avec les mandants afin de renforcer la conception, la négociation et la mise en œuvre participatives des PPTD.
- 10.** En ce qui concerne son programme de cours réguliers et les académies, l'accent sera mis sur le soutien à la participation des mandants de pays dont les priorités du PPTD sont pertinentes, en étroite coordination avec les bureaux extérieurs de l'OIT concernés. Cela exigera un effort systématique de recherche de ressources supplémentaires auprès des bureaux et programmes de l'OIT, des donateurs et des institutions partenaires et des organisations mandantes nationales elles-mêmes.
- 11.** Plusieurs projets de formation à réaliser en 2013 bénéficient déjà du soutien financier de la Commission européenne et des gouvernements, entre autres, de l'Italie, de la France, du Brésil, du Portugal, de la Bulgarie, de la Région wallonne, ainsi que d'autres donateurs non étatiques. En particulier, le gouvernement italien a approuvé de nouveaux projets dans le cadre de l'Initiative pour un socle de protection sociale et en appui des mandants de l'OIT au Myanmar, en Afrique du Nord et en Somalie. D'autres initiatives sont en cours pour proposer de nouvelles actions dans le cadre des programmes de partenariat entre l'OIT et les bailleurs de fonds et/ou en réponse à un appel d'offres. Le Centre cherchera la participation active des secteurs techniques du BIT et des bureaux extérieurs de l'OIT pour la planification et la réalisation de ces activités.
- 12.** Un domaine d'action particulier vis-à-vis du Bureau et des partenaires et donateurs sera la consolidation des programmes de formation pour les organisations d'employeurs et de travailleurs et la présence de représentants des partenaires sociaux dans toutes les activités du Centre. Outre les initiatives de collecte de fonds ciblées, des fonds provenant de l'excédent de 2011 seront alloués aux programmes des activités pour les employeurs et les travailleurs. Le Centre poursuivra son effort de révision de ses cours centraux afin d'en renforcer la pertinence pour les besoins et priorités des mandants tripartites.
- 13.** L'investissement consenti en 2012 par le biais du Fonds d'innovation sera maintenu et consolidé en 2013 et portera sur la diversification des produits de formation dans des domaines hautement pertinents pour le mandat et la stratégie de l'Organisation, et notamment sur l'appui aux mandants tripartites et le développement de nouveaux outils relatifs aux droits au travail, à l'égalité des genres, à l'emploi des jeunes, à la sécurité et la santé au travail et aux travailleurs domestiques.
- 14.** En 2013, le Centre renforcera sa collaboration avec le Département des ressources humaines du BIT afin d'étendre et de pérenniser l'offre formative à l'intention du personnel du BIT. Cela permettra de répondre aux besoins de formation du personnel dans des domaines de haute priorité (normes internationales du travail, tripartisme et égalité des genres) et liés à l'emploi tels que la mobilisation des ressources, la planification et le suivi des PPTD, la gestion de projets de coopération technique et les compétences de recherche.

| | |
|---|--|
| Indicateur 1.1: Nombre annuel de participants, ventilé par genre, représentant les mandants tripartites par rapport au nombre total de participants | |
| Base de référence (2010): 1 346 participants employeurs 1 937 participants travailleurs 1 293 participants venant de ministères du Travail 3 500 autres participants gouvernementaux 40,2 pour cent de femmes | Cible: 1 200 participants employeurs 2 000 participants travailleurs 1 200 participants venant de ministères du Travail 3 500 autres participants gouvernementaux 43 pour cent de femmes |
| Indicateur 1.2: Utilisation par les participants des connaissances et compétences acquises | |
| Base de référence (2011): 99,4 des anciens participants répondant aux questionnaires ex-post indiquaient que leurs performances se sont améliorées à la suite de la participation aux activités de formation et d'apprentissage du Centre. | Cible: 90 pour cent des anciens participants répondant aux questionnaires ex-post indiquent que leurs performances se sont améliorées à la suite de la participation aux activités de formation et d'apprentissage du Centre. |
| Indicateur 1.3: Utilisation par les institutions des connaissances et compétences acquises par les participants | |
| Base de référence (2011): 16 pour cent des institutions des anciens participants questionnées pour évaluer l'impact des activités de formation et d'apprentissage du Centre | Cible: 20 pour cent des institutions des anciens participants questionnées pour évaluer l'impact des activités de formation et d'apprentissage du Centre |
| Indicateur 1.4: Volume des revenus générés par les activités de formation liées aux 19 résultats de l'OIT | |
| Base de référence (2010): 76 pour cent. | Cible : 78 pour cent des revenus générés par les activités de formation |
| Indicateur 1.5: Pourcentage d'activités de formation du Centre conçues et réalisées avec des départements techniques du BIT et des bureaux de l'OIT | |
| Base de référence (2011): 65,8 pour cent | Cible: 70 pour cent |
| Indicateur 1.6: Réalisation de programmes de développement et de formation du personnel du BIT | |
| Base de référence (2010): 517 membres du personnel | Cible: 700 membres du personnel |

Résultat 2: Les décideurs politiques font connaissance avec et sont sensibilisés aux normes internationales du travail, au tripartisme, aux valeurs, politiques et outils de l'OIT

Stratégie

15. De nouvelles initiatives seront lancées afin de diversifier les méthodes de prestation du Centre pour assurer une utilisation plus efficace des ressources et atteindre des publics qui, pour des raisons de temps ou d'argent, ne peuvent pas assister aux cours résidentiels organisés au Centre. Cela impliquera le développement ou l'adaptation, des programmes de formation offerts à travers une combinaison de modalités, y compris l'e-apprentissage autoguidé, l'e-apprentissage assisté par tuteur et collaboratif et l'apprentissage mixte (c'est-à-dire une combinaison de la formation à distance et face à face). Les données actuelles montrent qu'une première expérience d'apprentissage à distance incite à en savoir plus et à participer directement aux activités du Centre. Parallèlement, le Centre mènera un exercice interne de consolidation des plateformes d'apprentissage à distance existantes en un campus en ligne unique. Cela étendra la portée du Centre et contribuera à une promotion et une commercialisation plus visibles et plus cohérentes de ses produits et de son offre en ligne.
16. Le Centre étendra et consolidera son réseau de partenariats institutionnels dans le double objectif d'améliorer la cohérence des politiques et la mutualisation des ressources et de créer des possibilités de promouvoir et d'intégrer l'Agenda du travail décent dans l'action des institutions internationales, régionales et nationales. Les initiatives de partenariat

cibleront principalement les organismes multilatéraux et régionaux ou les institutions nationales de formation et d'enseignement susceptibles de contribuer à la diffusion et à la personnalisation des approches et outils de l'OIT.

17. Le Centre mettra en place et en œuvre avant la fin de l'année 2013 un cadre de certification visant à garantir que les institutions partenaires et les formateurs se tiennent aux normes de qualité pour l'adaptation, l'utilisation et la diffusion des outils et ensembles de formation de l'OIT et du Centre, ainsi qu'à institutionnaliser une approche plus cohérente et transparente de ses processus de certification.
18. En 2013, le Centre proposera un portefeuille étendu d'académies, qui créent un environnement propice à l'émergence de communautés de pratique mondiales sur des questions revêtant un grand intérêt pour l'OIT et l'agenda international du développement. Parmi ces activités figurera la toute nouvelle Académie des jeunes, organisée en collaboration avec le Programme sur l'emploi des jeunes de l'OIT et Réseau interinstitutions des Nations Unies pour l'épanouissement des jeunes.
19. La *Turin School of Development* offre une occasion unique de diffuser les valeurs de l'OIT et des Nations Unies à travers un partenariat institutionnel systématique entre l'OIT, d'autres agences des Nations Unies et des universités. S'il n'est pas proposé d'étendre le portefeuille actuel de masters, une version espagnole des masters en patrimoine mondial au travail et en gestion de projets culturels pour le développement sera offerte en 2013, en partenariat avec l'Université de Barcelone. La possibilité d'organiser un master en français est également à l'étude. Enfin, un programme pilote de doctorat sera lancé en collaboration avec l'OIT.

| | |
|--|--|
| Indicateur 2.1: Nombre d'activités de formation organisées en partenariat avec une institution de formation ou académique nationale, régionale ou internationale | |
| Base de référence (2011): 17,3 pour cent des activités du Centre réalisées en partenariat avec d'autres institutions de formation, de recherche ou académiques | Cible: 20 pour cent des activités du Centre réalisées en partenariat avec d'autres institutions de formation, de recherche ou académiques |
| Indicateur 2.2: Nombre annuel de participants, ventilé par genre, et de jours/participant | |
| Base de référence (2010): 13 730 participants 102 365 jours/participant 43,2 pour cent de femmes | Cible: 12 000 participants 95 000 jours/participant 45 pour cent de femmes |
| Indicateur 2.3: Niveau de satisfaction des participants quant à la qualité de la formation et à sa pertinence pour les objectifs institutionnels, relevé par le biais des questionnaires d'évaluation en fin de cours, des questionnaires ex-post et des commentaires venant du réseau des anciens participants | |
| Base de référence (2010): Le score moyen était de 4,4 sur une échelle de 1 à 5. | Cible: Le score moyen obtenu par la qualité globale des activités de formation dans les questionnaires en fin de cours atteint 4,5. |

Résultat 3: Toutes les ressources du Centre sont utilisées de manière efficace et efficiente

Stratégie

20. L'équipe de direction a adopté en juillet 2012 un plan stratégique à moyen terme pour les technologies de l'information (2012-15). Les priorités pour 2013 consisteront à renforcer le cadre général de gouvernance des technologies de l'information, à mieux aligner celles-ci sur les besoins et priorités du Centre, et à améliorer le retour sur investissement dans ce domaine. Des initiatives visant à améliorer l'efficacité des infrastructures des technologies de l'information seront déployées, comme la virtualisation du centre de données, la

consolidation des équipements, l'évaluation énergétique, la virtualisation des bureaux, l'informatique à client léger et la généralisation du Wi-Fi.

21. De nouveaux outils seront introduits pour rationaliser les opérations de budgétisation et de facturation du Centre, comme le demandaient les recommandations de l'examen des processus métiers de 2011. Un logiciel sera testé, qui devrait automatiser améliorer la promotion des activités de formation et aider le Centre à gérer ses relations avec les mandants, les bailleurs de fonds et les partenaires de manière plus structurée. Dans le cadre de la diversification des méthodes de délivrance de la formation, de nouvelles fonctionnalités web seront développées pour appuyer de façon plus systématique les activités assistées par tuteur, l'e-apprentissage collaboratif et l'apprentissage mixte. L'examen des systèmes de gestion des documents a déjà débuté. Un prototype sera développé en 2013 pour illustrer les pratiques de gestion efficace des documents et le potentiel de renforcement du travail collaboratif.
22. L'équipe de direction continuera à examiner périodiquement la productivité et la rentabilité du travail des unités organiques. Avec les départs à la retraite survenus en 2012 et la rationalisation des structures organisationnelles, les économies déjà réalisées en 2012 se prolongeront en 2013. D'autres économies au niveau des coûts liés aux technologies de l'information sont prévues. Un exercice d'évaluation de la rentabilité de certains services internes sera mené.
23. Il est proposé d'augmenter les fonds alloués au développement du personnel en 2013. Sur la base d'une évaluation des besoins en formation du personnel qui sera réalisée avant la fin de l'année 2012, un programme plus ciblé et innovateur de développement des ressources humaines sera mis en place. Malgré un recrutement très limité dans les catégories des services organiques et supérieures en 2013, le Centre continuera à chercher un meilleur équilibre de genre et une meilleure répartition géographique au sein de son personnel. De manière plus générale, il s'attellera à motiver, développer et retenir les personnes les plus qualifiées à tous les niveaux et à améliorer leur efficacité à travers un renforcement du travail d'équipe et de la collaboration et la gestion des performances. Les initiatives visant à assurer l'équilibre entre la vie professionnelle et la vie privée, la sécurité et la santé au travail et la planification et le développement de la carrière seront maintenues.
24. Des mesures seront prises au niveau du renforcement de la sécurité. De nouvelles procédures de gestion des urgences seront mises en œuvre et de nouveaux plans d'évacuation seront diffusés. L'installation de systèmes de détection et de lutte contre l'incendie à la pointe du progrès sera achevée dans tous les espaces et un système d'alarme centralisé sera mis en place. Pour assurer une plus grande conformité avec les normes minimales de sécurité opérationnelle des Nations Unies (MOSS), les systèmes de sécurité existants seront intégrés, et un nouveau système introduit.
25. En 2012, le Centre s'est inscrit au programme Éco-Écoles de la Fédération pour l'éducation à l'environnement en Europe (FEEE) en vue d'obtenir le drapeau vert. Un audit environnemental sera réalisé et un plan d'action établi. Le Groupe consultatif pour un campus vert continuera à guider les efforts du Centre dans le sens de la réalisation des sept étapes obligatoires pour l'obtention du drapeau vert. Les mesures visant à améliorer la gestion des déchets et le recyclage, à économiser l'énergie et à réduire les émissions de carbone seront consolidées. Une approche plus durable des grands marchés sera promue.
26. La réduction du volume général d'activités de formation organisées en 2011 sur le campus a entraîné une baisse de deux pour cent des taux d'occupation des infrastructures hôtelières et pédagogiques par rapport à la base de référence établie en 2010. Les données disponibles à ce jour pour 2012 confirment cette tendance. Les objectifs pour 2013 ont par conséquent été revus à la baisse et ramenés au niveau de 2010. Pour les atteindre, le Centre lancera une série de nouvelles initiatives pour optimiser l'utilisation de ses infrastructures résidentielles et formatives pendant les périodes creuses. Des entités de la famille des Nations Unies comme la CFPI ou le Conseil des chefs de secrétariat seront invitées à utiliser le campus pour l'organiser de réunions interagences. Le Centre collaborera étroitement avec le Bureau

des conventions de la Ville de Turin, qui promeut Turin comme lieu d'organisation de réunions et de conférences. Un exercice de parangonnage sera mené pour assurer que la politique tarifaire appliquée par le Centre pour l'utilisation de ses infrastructures est alignée sur le marché local. Une évaluation de la qualité des installations hôtelières sera réalisée dans le cadre du programme de certification de la Région Piémont, et un processus d'accréditation volontaire a été lancé.

27. La stratégie en relation avec l'indicateur 3.1 est détaillée au paragraphe 4 ci-dessus.

| | |
|--|--|
| Indicateur 3.1: Renforcer la diversification et la prévisibilité des ressources financières du Centre | |
| Base de référence (2008-11): 157 millions d'euros | Cible: Mobiliser en 2013 un volume global de 36,6 millions d'euros en contributions directes et recettes propres et conclure des accords avec au moins 2 nouveaux bailleurs de fonds. |
| Base de référence (2010): 2 nouveaux bailleurs de fonds | |
| Indicateur 3.2: Coût du personnel administratif et d'appui, en pourcentage du coût total du personnel | |
| Base de référence (2010): 37 pour cent. | Cible: 35 pour cent. |
| Indicateur 3.3: Réponse rapide de la Direction aux recommandations prioritaires des audits interne et externe | |
| Base de référence (2011): Audit interne: 26 pour cent Audit externe: 75 pour cent | Cible: Audit interne: 80 pour cent Audit externe: 95 pour cent |
| Indicateur 3.4: Investissement dans le développement du personnel en pourcentage de la masse salariale totale | |
| Base de référence (2010): 0,3 pour cent | Cible: 1 pour cent de la masse salariale |
| Indicateur 3.5: Meilleur équilibre de genre et meilleure répartition géographique du personnel de la catégorie professionnelle | |
| Base de référence (2010): 38 pour cent de femmes 31 pour cent originaires de pays hors Europe | Cible: 40 pour cent de femmes 35 pour cent originaires de pays hors Europe |
| Indicateur 3.6: Utilisation accrue des installations du Centre, y compris des infrastructures hôtelières, pédagogiques et de conférence | |
| Base de référence (2010): Taux d'occupation des chambres: 63 pour cent Taux d'occupation des infrastructures de formation: 58 pour cent | Cible: Taux d'occupation des chambres: 63 pour cent Taux d'occupation des infrastructures de formation: 58 pour cent |
| Indicateur 3.7: Qualité des infrastructures hôtelières | |
| Base de référence (2011): 82 pour cent des participants évaluent les infrastructures hôtelières « bonnes » ou « excellentes ». | Cible: 85 pour cent |
| Indicateur 3.8: Statut environnemental du campus | |
| Base de référence (2012): Deux des sept étapes pour l'obtention du drapeau vert ont été franchies. | Cible: Franchissement d'au moins deux des cinq étapes obligatoires restantes pour l'obtention du drapeau vert |

Registre des risques

28. Le Comité de gestion des risques continuera à se réunir tous les trimestres. Il suivra les principaux risques qui pourraient avoir un impact sur la capacité du Centre à atteindre les résultats fixés pour 2013 et à moyen terme. Le registre des risques fera l'objet d'une mise à jour systématique de la part des membres du Comité de gestion des risques afin de refléter l'état de mise en œuvre des mesures d'atténuation des risques et de tenir compte des risques nouveaux ou émergents.

II. PROPOSITIONS DE RECETTES ET DE DÉPENSES POUR L'EXERCICE 2013

- 29.** Conformément aux dispositions de l'article 4 du Règlement financier du Centre, les propositions de recettes et de dépenses pour l'exercice 2013 figurent ci-après. Outre les propositions relatives au Fonds de fonctionnement, on y trouvera des informations sur le Fonds pour l'amélioration du campus, ainsi que pour le Fonds d'innovation.
- 30.** Les propositions relatives au Fonds de fonctionnement sont divisées en chapitres et postes à l'annexe documentaire I, qui reproduit également les dernières estimations pour 2012 et les résultats réels pour 2011. Les recettes sont subdivisées en contributions volontaires (chapitre I) et recettes propres (chapitre II), et les dépenses (chapitres III-V) sont regroupées en trois catégories distinctes: les frais de personnel (chapitre III), les frais fixes (chapitre IV) et les frais variables liés au volume d'activités (chapitre V). Les détails pour chaque ligne budgétaire sont présentés à l'annexe documentaire I.
- 31.** Les hypothèses suivantes ont servi de base à l'élaboration des propositions de recettes et de dépenses:
- le programme comprend les activités déjà inscrites au calendrier de l'année 2013 pour lesquelles le financement est acquis, ainsi que celles dont les négociations en cours ou imminentes comportent des chances d'aboutissement raisonnables;
 - les activités négociées avec les bailleurs de fonds devraient couvrir leurs frais variables et dégager une contribution adéquate aux frais fixes du Centre;
 - le taux d'inflation moyen en Italie ne devrait pas dépasser 2,5 pour cent.
- 32.** Les recettes générées par le programme, coûts liés au programme et frais variables liés aux activités de formation sont présentés au tableau 1.

TABLEAU 1: RECETTES GÉNÉRÉES PAR LE PROGRAMME, COÛTS LIÉS AU PROGRAMME ET FRAIS VARIABLES LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FORMATION

(en milliers d'euros)

| | <u>2011</u> <u>Montants</u> <u>réels</u> | <u>2012</u> <u>Budget</u> <u>approuvé</u> | <u>2012</u> <u>Prévisions</u> | <u>2013</u> <u>Projet de</u> <u>budget</u> |
|---|--|---|----------------------------------|--|
| Recettes générées par le programme | | | | |
| Recettes générées par les activités de formation | 25 641 | 25 250 | 23 000 | 21 400 |
| Recettes provenant des publications | 1 243 | 1 100 | 1 450 | 1 450 |
| Utilisation de l'excédent | 416 | 650 | 550 | 600 |
| Total | 27 300 | 27 000 | 25 000 | 23 450 |
| Frais variables et de personnel sur projet | | | | |
| Frais de personnel sur projet | 3 003 | 3 400 | 3 232 | 2 862 |
| Collaborateurs externes | 6 045 | 5 210 | 5 142 | 4 778 |
| Missions | 853 | 840 | 726 | 670 |
| Frais liés aux participants | 5 059 | 5 060 | 4 303 | 3 990 |
| Livres, matériel didactique et autres fournitures | 1 122 | 800 | 954 | 890 |
| Infrastructures de formation et services hors Turin | 818 | 830 | 696 | 650 |
| Autres frais variables | 93 | 830 | 79 | 70 |
| Frais liés aux recettes provenant des publications | 815 | 750 | 1 000 | 1 030 |
| Total | 17 808 | 17 720 | 16 132 | 14 940 |
| Contribution aux coûts fixes | 9 492 | 9 280 | 8 868 | 8 510 |
| Taux de contribution aux coûts fixes | 35% | 34% | 35% | 36% |
| Coûts liés au programme | | | | |
| Frais de personnel | 8 138 | 8 697 | 8 443 | 8 808 |
| Autres frais directs | 409 | 495 | 502 | 461 |
| Total | 8 547 | 9 192 | 8 945 | 9 269 |
| Contribution aux frais liés aux installations et aux technologies de l'information | 945 | 88 | -77 | -759 |
| Part des frais liés aux installations et aux technologies de l'information | | | | |
| Frais liés aux installations (70%) | 1 349 | 1 395 | 1 413 | 1 407 |
| Frais liés aux technologies de l'information (70%) | 1 200 | 1 192 | 1 082 | 1 082 |
| Total | 2 549 | 2 587 | 2 495 | 2 489 |
| Soutien des contributions volontaires et autres recettes | - 1 604 | - 2 499 | - 2 572 | - 3 248 |

33. Les recettes générées par le programme englobent les recettes générées par les activités de formation, les recettes provenant des publications et l'utilisation de l'excédent présentées à l'annexe documentaire I, postes 20, 21 et 23.
34. Les frais variable se rapportent aux coûts imputés aux activités et projets de formation exposés à l'annexe documentaire I, postes 50 à 56.
35. Les frais liés au personnel sur projet ont été intégrés dans les frais variables parce que les besoins dépendent du volume des activités de formation et des projets.
36. La contribution aux coûts fixes (CFC) est obtenue après avoir déduit les frais variables des recettes générées par le programme. Le taux de CFC (c'est-à-dire la CFC exprimée en pourcentage des recettes générées par le programme) est un indicateur utilisé par les programmes techniques pour mesurer le recouvrement indirect des frais de personnel directement responsable de la commercialisation, de la réalisation et de l'administration des activités, ainsi que la portion des frais généraux fixes (administration, gestion et maintenance) liés à l'utilisation des chambres et des salles de classe.

37. En 2011, le taux de CFC s'élevait à 35 pour cent, tandis que les estimations pour 2012 et les propositions pour 2013 sont de respectivement 35 et 36 pour cent. Cette légère hausse baisse est due aux économies découlant de la réorganisation et du partage du personnel sur projet entre les programmes techniques.
38. Une partie des frais de personnel et des frais fixes présentés à l'annexe documentaire I a été clairement identifiée comme des coûts liés au programme. Ceux-ci consistent en les salaires du personnel inscrit au budget ordinaire et en les frais non liés au personnel, tels que les honoraires des consultants, les frais généraux d'exploitation, les missions et représentations nécessaires pour gérer les différents programmes techniques. Une part des frais liés aux installations et aux technologies de l'information, estimée à 70 pour cent, est ajoutée aux coûts liés au programme.
39. En 2011, 1 604 000 euros de contributions volontaires et d'autres recettes ont financé des activités de formation. Les prévisions révisées pour 2012 et les propositions pour 2013 envisagent un financement, respectivement, de 2 572 000 euros et de 3 248 000 euros par les contributions volontaires et les autres recettes.
40. Les frais de gestion et de soutien administratif présentés à l'annexe documentaire I (postes 40 à 47 et 57) et les contributions volontaires et autres recettes, sont exposés au tableau 2.

TABLEAU 2: CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES, AUTRES RECETTES ET FRAIS DE GESTION ET DE SOUTIEN ADMINISTRATIF

| (en milliers d'euros) | <u>2011</u> <u>Montants</u> <u>réels</u> | <u>2012</u> <u>Budget</u> <u>approuvé</u> | <u>2012</u> <u>Prévisions</u> | <u>2013</u> <u>Projet de</u> <u>budget</u> |
|---|--|---|----------------------------------|--|
| Contributions volontaires et autres recettes | | | | |
| OIT | 2 895 | 3 057 | 3 177 | 3 527 |
| Gouvernement italien | 7 850 | 7 850 | 7 850 | 7 850 |
| Gouvernement français | 105 | 36 | 36 | 25 |
| Région Piémont | 220 | 400 | 200 | - |
| Ville de Turin | - | - | - | - |
| Gouvernement portugais | 250 | 250 | 250 | 250 |
| Autres recettes | 1 291 | 1 300 | 1 300 | 1 300 |
| Utilisation de l'excédent | - | 350 | 30 | 200 |
| Total | 12 611 | 13 243 | 12 843 | 13 152 |
| Frais de gestion et de soutien administratif | | | | |
| Frais de personnel | 6 582 | 6 934 | 6 539 | 6 375 |
| Consultants | 317 | 473 | 405 | 321 |
| Installations (30%) | 577 | 598 | 605 | 603 |
| Sécurité | 342 | 390 | 378 | 375 |
| Frais généraux d'exploitation | 802 | 707 | 703 | 706 |
| Missions et représentation | 76 | 74 | 68 | 76 |
| Gouvernance | 175 | 373 | 394 | 424 |
| Technologies de l'information (30%) | 515 | 511 | 464 | 464 |
| Amortissement des immobilisations | 449 | 349 | 349 | 360 |
| Autres frais liés aux autres recettes | 225 | 300 | 300 | 200 |
| Total | 10 060 | 10 709 | 10 205 | 9 904 |
| Montant des contributions volontaires et des autres recettes disponibles pour les activités de formation | 2 551 | 2 534 | 2 638 | 3 248 |

41. En 2011, 2 551 000 euros de contributions volontaires et autres recettes étaient disponibles pour les activités de formation après recouvrement des frais de gestion et de soutien administratif; ce montant devrait être de 2 638 000 euros en 2012 selon les estimations révisées et de 3 248 000 euros selon les propositions pour 2013.
42. Le résultat en début d'exercice prévu est ventilé comme suit au tableau 3.

TABLEAU 3: RÉSUMÉ DES RECETTES ET DES DÉPENSES

| (en milliers d'euros) | <u>2011</u> <u>Montants</u> <u>réels</u> | <u>2012</u> <u>Budget</u> <u>approuvé</u> | <u>2012</u> <u>Prévisions</u> | <u>2013</u> <u>Projet de</u> <u>budget</u> |
|---|--|---|----------------------------------|--|
| Total des recettes générées par le programme | 27 300 | 27 000 | 25 000 | 23 450 |
| Frais variables et de personnel sur projet | 17 808 | 17 720 | 16 132 | 14 940 |
| Contribution aux coûts fixes (CFC) | 9 492 | 9 280 | 8 868 | 8 510 |
| Taux de CFC | 35% | 34% | 35% | 36% |
| Total des coûts liés au programme | 8 547 | 9 192 | 8 945 | 9 269 |
| Part des frais liés aux installations et technologies de l'information | 2 549 | 2 587 | 2 495 | 2 489 |
| Total | 11 096 | 11 779 | 11 440 | 11 758 |
| Soutien des contributions volontaires et autres recettes | -1 604 | -2 499 | -2 572 | -3 248 |
| Contributions volontaires et autres recettes | 12 611 | 13 243 | 12 843 | 13 152 |
| Frais de gestion et de soutien administratif | 10 060 | 10 709 | 10 205 | 9 904 |
| Montant des contributions volontaires et des autres recettes disponibles pour les activités de formation | 2 551 | 2 534 | 2 638 | 3 248 |
| Total de l'excédent | 947 | 35 | 66 | - |

| | | | | |
|--------------------------------|---------------|---------------|---------------|---------------|
| Total des recettes | 39 911 | 40 243 | 37 843 | 36 602 |
| Total des dépenses | 38 964 | 40 208 | 37 777 | 36 602 |
| Excédent d'exploitation | 947 | 35 | 66 | - |

43. Les prévisions révisées pour 2012 envisagent un excédent de 66 000 euros, comme indiqué dans le rapport intérimaire sur les activités du Centre en 2012³, tandis que la proposition de budget pour 2013 prévoit un résultat d'exploitation nul.
44. Les estimations budgétaires pour 2013 sont résumées au tableau 4.

³ CC 74/2.

TABLEAU 4: FONDS DE FONCTIONNEMENT

| | | Euros |
|--------------------------------------|--------------------|------------|
| Recettes | | |
| Contributions volontaires | | 11 652 000 |
| Recettes propres | | 24 150 000 |
| Excédent de 2011 | | 500 000 |
| Excédent de 2010 | | 300 000 |
| | Total des recettes | 36 602 000 |
| Dépenses | | |
| Frais de personnel | | 18 045 000 |
| Frais fixes | | 6 279 000 |
| Frais variables | | 12 278 000 |
| | Total des dépenses | 36 602 000 |
| Excédent d'exploitation prévu | | - |

45. Le solde du Fonds pour l'amélioration du campus s'élève actuellement à 837 000 euros. Au moment de rédiger ce rapport, le Centre n'avait pas encore reçu la contribution de 500 000 euros de la Ville de Turin pour 2010. Si cette contribution est payée en 2013, un montant supplémentaire de 340 000 euros sera versé au Fonds, après déduction des dépenses déjà encourues en 2010 au titre de ce poste. Un montant de 175 000 euros est réservé en 2013 pour les améliorations du campus, notamment les travaux de rénovation d'un des pavillons qui en ont le plus besoin. Le projet de budget pour 2013 pour le Fonds pour l'amélioration du campus est reproduit au tableau 5.

TABLEAU 5: FONDS POUR L'AMÉLIORATION DU CAMPUS

(en milliers d'euros)

| <u>Chap.</u> | <u>Poste</u> | <u>Titre</u> | <u>2011</u> <u>Montants</u> <u>réels</u> | <u>2012</u> <u>Prévisions</u> | <u>2013</u> <u>Projet de</u> <u>budget</u> |
|----------------------------|--------------|------------------------------|--|----------------------------------|--|
| Partie A – RECETTES | | | | | |
| I | 10 | Solde | 186 | 837 | 849 |
| | 11 | Intérêts | 1 | 12 | 13 |
| | 12 | Ville de Turin | - | - | - |
| | 13 | Utilisation de l'excédent | 650 | - | 165 |
| | | Total chapitre I | 837 | 849 | 1 027 |
| Partie B – DÉPENSES | | | | | |
| II | 20 | Maintenance extraordinaire | - | - | - |
| | 21 | Améliorations et rénovations | - | - | 175 |
| | | Total chapitre II | - | - | 175 |
| | | Excédent | 837 | 849 | 852 |

46. Un Fonds d'innovation a été créé en 2012 pour soutenir le développement d'approches et de produits de formation innovateurs. Un montant de 300 000 a été prélevé euros sur l'excédent de 2010, pour être utilisé entre 2012 et 2013. Il est proposé de prélever 100 000 euros sur l'excédent de 2011 pour soutenir d'autres innovations en matière de formation et d'apprentissage en 2013. Le projet de budget pour 2013 pour le Fonds d'innovation est reproduit au tableau 6.

TABLEAU 6: FONDS D'INNOVATION

(en milliers d'euros)

| <u>Chap.</u> | <u>Poste</u> | <u>Titre</u> | <u>2011</u> <u>Montants</u> <u>réels</u> | <u>2012</u> <u>Prévisions</u> | <u>2013</u> <u>Projet de</u> <u>budget</u> |
|----------------------------|--------------|-------------------------------------|--|----------------------------------|--|
| Partie A – RECETTES | | | | | |
| I | 10 | Solde | - | 150 | 50 |
| | 13 | Utilisation de l'excédent | - | - | 100 |
| Total chapitre I | | | - | 150 | 150 |
| Partie B – DÉPENSES | | | | | |
| II | 22 | Innovations en matière de formation | - | 100 | 100 |
| Total chapitre II | | | - | 100 | 100 |
| Excédent | | | - | 50 | 50 |

47. Le Conseil est invité à approuver les propositions de programme et budget pour 2013.

Point appelant une décision: paragraphe 47.

Turin, 28 septembre 2012

III. ANNEXES DOCUMENTAIRES

Annexe I: Notes explicatives

RECETTES

Poste 10

Organisation internationale du Travail

Le programme et budget préliminaire de l'Organisation internationale du Travail pour l'exercice biennal 2012-2013 prévoit un montant total de 8 747 000 dollars des États-Unis au titre de contribution aux frais de fonctionnement du Centre pour la même période. Le montant de 3 527 000 euros (4 373 000 dollars des États-Unis) inscrit au poste 10 des prévisions budgétaires du Centre représente donc la contribution de l'OIT pour l'exercice financier 2013.

Poste 11

Gouvernement italien

L'article 1 de l'Accord signé en décembre 1983 par l'OIT et le gouvernement de l'Italie stipule que « le gouvernement italien s'engage à participer au budget du Centre, pour la partie relative aux frais généraux, par une contribution annuelle qui tiendra compte à la fois des besoins du Centre au titre desdits frais généraux et de la contribution annuelle versée par l'Organisation internationale du Travail pour le financement du Centre ». Aux termes de l'article 2 du même Accord, une Commission mixte composée de représentants du Centre et du gouvernement de l'Italie est chargée de « procéder à une évaluation des besoins du Centre au titre de ses frais généraux pour l'année suivante et exprimer un avis sur le montant de la contribution du gouvernement italien au Centre pour l'année en question sur la base des critères établis à l'article 1 de l'Accord... ».

Bien que la Commission mixte doive encore se réunir et fixer la contribution pour 2012, un montant de 7 850 000 euros est prévu, sur la base des contributions historiques reçues de l'Italie pour les frais généraux du Centre.

Poste 12

Gouvernement français

Le gouvernement français devrait verser une contribution volontaire en espèces au budget du Centre. La contribution s'élève à 25 000 euros.

Poste 13

Région Piémont

La Région Piémont ne devrait pas verser de contribution volontaire au budget du Centre.

Poste 14

Ville de Turin

La Ville de Turin a signé avec le Centre un accord aux termes duquel elle s'engage à apporter 500 000 euros pour les quatre années 2009-2012, afin de couvrir le coût du gros entretien qui a été inscrit au budget du Centre. Cet accord n'a pas été renouvelé.

Poste 15

Gouvernement portugais

Le gouvernement portugais a signé avec le Centre un contrat prévoyant des contributions volontaires au budget du Centre de 250 000 euros par an pour les trois années 2011-2013. Ces contributions doivent servir à couvrir les frais d'exploitation du Centre.

Poste 20**Recettes provenant d'activités spécifiques**

Ce poste se rapporte à toutes les recettes prévues au titre du programme d'activités pour 2013. Le montant est estimé à 21 400 000 euros pour l'exercice.

Un tableau détaillé reflétant les recettes prévues par source de financement est fourni à l'annexe documentaire III.

Poste 21**Recettes provenant des publications**

Ce poste se rapporte à toutes les recettes prévues au titre des publications et des travaux extérieurs réalisés pour des clients externes en 2013. Le montant estimé s'élève à 1 450 000 euros.

Poste 22**Autres recettes**

Les recettes prévues au titre de ce poste sont estimées à 1 300 000 euros et se rapportent pour l'essentiel aux intérêts gagnés et aux loyers des locaux et des installations du campus, ainsi qu'à la contribution estimée aux coûts qui sera versée par l'École des cadres du Système des Nations Unies et par l'Institut interrégional de recherche des Nations Unies sur la criminalité et la justice pour l'utilisation des locaux et pour la location des infrastructures hôtelières et pédagogiques.

Poste 23**Utilisation de l'excédent**Utilisation de l'excédent de 2011

Conformément à l'article 7, paragraphe 4 du Règlement financier du Centre, la Directrice a décidé de prélever sur l'excédent de 2011 les montants suivants, qui seront dépensés en 2013:

Activités de formation: 500 000 euros.

Fonds d'innovation: 100 000 euros.

Fonds pour l'amélioration du campus: 165 000 euros.

Utilisation de l'excédent en 2013

L'utilisation de l'excédent prévue en 2013 au titre du Fonds de fonctionnement se ventile comme suit:

| | Euros |
|---|----------------|
| Excédent de 2010 | |
| Examen des processus métiers | 200 000 |
| Application des innovations aux activités | 100 000 |
| Excédent de 2011 | |
| Activités de formation | 500 000 |
| Total | 800 000 |

FRAIS DE PERSONNEL

Poste 30

Personnel inscrit au budget ordinaire

Ce poste se rapporte aux ressources en personnel nécessaires à la conception, à l'exécution et à l'appui technique et administrative du programme d'activités. Les frais de personnel sont estimés à partir d'un coût moyen calculé pour chaque grade dans la catégorie des services organiques et les catégories supérieures et dans la catégorie des services généraux. Le facteur « coût moyen » comprend tous les éléments de coût prévus dans le Statut du personnel du Centre, ainsi qu'une provision destinée à couvrir le montant des indemnités dues au personnel en cas de cessation de service, tel que le prescrit l'article 12 du Règlement financier du Centre.

Le niveau total des ressources est estimé à 146/07 années de travail pour un coût global de 15 183 000 euros, ventilé comme suit:

| | Euros |
|---|-------------------|
| Catégorie des services organiques et catégories supérieures | 7 996 000 |
| Catégorie des services généraux | 6 897 000 |
| Frais connexes | 290 000 |
| Total | 15 183 000 |

Les ressources en personnel prévues ainsi que le coût correspondant sont détaillés dans les annexes documentaires IV et V.

Catégorie des services organiques et catégories supérieures

Les frais prévisionnels se montent à 7 996 000 euros pour un total de 55/11 années de travail. Une provision a été incluse au titre d'une augmentation prévue de 1,5% des barèmes des traitements en janvier 2013. Le tableau ci-après reflète les coûts moyens (calculés sur la base des coûts réels) se rapportant aux différents grades de cette catégorie de personnel.

| Grade | Coût standard (basé sur le coût réel) annuel en euros |
|--------------|--|
| ADG | 219 000 |
| D.2 | 206 000 |
| D.1 | 185 000 |
| P.5 | 166 400 |
| P.4 | 141 100 |
| P.3 | 121 400 |
| P.2 | 82 200 |

Catégorie des services généraux

Les frais prévisionnels se montent à 6 897 000 euros pour un total de 90/08 années de travail. Aucune provision pour augmentation n'est incluse dans ce chiffre. Le tableau ci-après reflète les coûts moyens (calculés sur la base des coûts réels) se rapportant aux différents grades de cette catégorie de personnel.

| Grade | Coût standard (basé sur le coût réel) annuel en euros |
|--------------|--|
| G.7 | 110 900 |
| G.6 | 93 400 |
| G.5 | 79 800 |
| G.4 | 68 600 |
| G.3 | 58 200 |
| G.2 | 45 000 |

Par ailleurs, les frais connexes suivants sont prévus:

| | Euros |
|--|----------------|
| Développement du personnel | 160 000 |
| Provision pour augmentation des frais de rapatriement et de déménagement du personnel éligible | 65 000 |
| Assurance santé | 20 000 |
| Heures supplémentaires | 6 000 |
| Annonces et interviews | 20 000 |
| Frais médicaux | 15 000 |
| Autres frais liés au personnel | 4 000 |
| Total | 290 000 |

Poste 31

Personnel sur projet

Ce poste se rapporte au personnel recruté sous contrat de courte durée, ou de durée déterminée lié à des projets de formation spécifiques d'une durée d'un an ou plus, conformément à l'article 1.2 c) troisième point du Statut du personnel, pour aider temporairement à la mise en œuvre d'une ou plusieurs activités bien définies.

Le niveau total des ressources est estimé à 39/02 années de travail pour un coût global de 2 862 000 euros, ventilé comme suit:

| | Euros |
|---|------------------|
| Catégorie des services organiques et catégories supérieures | 1 638 000 |
| Catégorie des services généraux | 1 224 000 |
| Total | 2 862 000 |

FRAIS FIXES

Poste 40

Collaborateurs externes

Cette rubrique comprend deux groupes de collaborateurs externes:

| | Euros |
|--|----------------|
| Service médical | 242 000 |
| Consultants, y compris contrats de service | 205 000 |
| Total | 447 000 |

Service médical

Ce service fournit une assistance médicale aux participants aux activités de formation. Il fournit également des services et des avis médicaux à la demande de la Direction dans tous les cas où ceux-ci sont requis par les procédures administratives du Centre. Ces services sont assurés par plusieurs médecins et infirmières exerçant sous forme de vacations. Ils sont assistés par une infirmière qui est fonctionnaire du Centre et dont le coût est par conséquent inclus dans le poste 30 du budget sous la rubrique « Frais de personnel ».

Consultants

Il s'agit pour l'essentiel de consultants ou de sociétés de consultation engagés en vue d'élaborer et de développer de nouveaux programmes et de fournir des services de traduction ou d'interprétation pour les activités du Centre.

Poste 41

Infrastructures

Les activités du Centre se déroulent au sein du campus qui se compose d'un terrain d'une superficie de quelque 100 000 mètres carrés comportant un ensemble de 21 pavillons abritant les salles de cours, les laboratoires, les services hôteliers ainsi que les bureaux. Les constructions et les installations sont la propriété de la Ville de Turin, qui les loue au Centre pour une somme symbolique. Aux termes de la Convention signée le 29 juillet 1964, les grosses réparations ainsi que certains travaux d'entretien tels que le ravalement des façades, la réparation des dommages causés par les intempéries et l'entretien des parcs et de la voirie (voir paragraphe 53, Fonds pour l'amélioration du campus) sont à la charge de la Ville de Turin. Par contre, les frais d'exploitation et d'entretien courants sont à la charge du Centre. Les frais prévisionnels s'élèvent à 2 010 000 euros et se ventilent comme suit:

| | Euros |
|--|------------------|
| Chauffage | 250 000 |
| Éclairage | 610 000 |
| Nettoyage | 230 000 |
| Entretien et réparations | 550 000 |
| Enlèvement des ordures | 95 000 |
| Eau et gaz | 70 000 |
| Entretien des parcs | 75 000 |
| Entretien des équipements résidentiels | 100 000 |
| Assurance | 30 000 |
| Total | 2 010 000 |

Poste 42

Sécurité

Ce poste se rapporte au coût du gardiennage diurne et nocturne du campus. Ce service est assuré par une firme spécialisée employant des vigiles assermentés. Les frais prévisionnels s'élèvent à 375 000 euros pour 2013.

Poste 43**Frais généraux d'exploitation**

Ce poste comprend tous les frais de transport, d'affranchissement, de téléphone, de télécopie et de communication; les achats de matériels consommables; la reprographie; la papeterie et les fournitures de bureau; l'entretien du matériel et les autres frais administratifs. Les frais prévisionnels se ventilent comme suit:

| | Euros |
|--|----------------|
| Services de courrier, navette, timbres-poste et télécommunications | 294 000 |
| Frais de transport et entretien des véhicules | 113 000 |
| Fournitures de bureau et reprographie | 99 000 |
| Entretien du matériel | 109 000 |
| Frais financiers | 60 000 |
| Matériels consommables | 61 000 |
| Livres et publications | 28 000 |
| Information publique et promotion | 20 000 |
| Services administratifs rendus par l'OIT | 47 000 |
| Autres frais administratifs | 35 000 |
| Total | 866 000 |

Poste 44**Missions et représentation**

Ce poste se rapporte à toutes les missions de nature technique visant à promouvoir les activités du Centre et à maintenir des liens étroits tant avec l'OIT qu'avec les autres institutions des Nations Unies. Il comprend également, pour une faible part, les missions de nature générale permettant de maintenir les contacts nécessaires entre les services administratifs du BIT et du Centre. Enfin, il comporte une provision destinée à couvrir le coût des invitations de visiteurs officiels faites dans l'intérêt du Centre. Le montant total prévu au titre de ce poste s'élève à 251 000 euros.

Poste 45**Gouvernance**

Ce poste se rapporte aux services du vérificateur aux comptes externe, aux services rendus par le siège de l'OIT tels que l'audit interne et les services juridiques, ainsi qu'aux frais liés aux réunions du Conseil du Centre, du Comité de la formation syndicale et du Comité sur les activités de formation pour les employeurs. Le montant prévisionnel de 424 000 euros se ventile comme suit:

| | Euros |
|---|----------------|
| Services d'audit interne et juridiques rendus par l'OIT | 218 000 |
| Honoraires des commissaires aux comptes | 126 000 |
| Conseil du Centre | 50 000 |
| Comités de la formation syndicale et sur les activités de formation pour les employeurs | 30 000 |
| Total | 424 000 |

Poste 46**Technologies de l'information**

Ce poste, d'un montant total de 1 546 000 euros, couvre les investissements prévus dans les technologies de la formation, la maintenance et le développement des systèmes d'information, l'automatisation des opérations, la maintenance du matériel informatique et l'achat de consommables informatiques. Les frais se ventilent comme suit:

| | Euros |
|--|------------------|
| Internet | 86 000 |
| Maintenance du matériel informatique | 69 000 |
| Logiciels d'application, licences et maintenance | 273 000 |
| Consommables informatiques | 189 000 |
| Assistance technique | 929 000 |
| Total | 1 546 000 |

Poste 47**Amortissement des immobilisations**

Conformément à l'article 13.2, du Règlement financier du Centre, une dotation aux amortissements est prévue pour toutes les immobilisations du Centre énumérées ci-dessous:

- mobilier et matériel de bureau,
- matériel roulant,
- équipement audiovisuel,
- matériel informatique (à l'exception des ordinateurs personnels et de leurs imprimantes, qui sont passés en charge l'année de leur achat),
- matériel de reprographie,
- équipement résidentiel,
- améliorations locatives.

La dotation aux amortissements est estimée à 360 000 euros, compte tenu d'un investissement prévu de 603 000 euros en 2013 pour l'achat de matériel d'interprétation sans fil et d'équipements informatiques, pour l'adaptation des infrastructures et pour les achats indispensables.

FRAIS VARIABLES

| Poste | Intitulé | Euros |
|--------------|---|-------------------|
| 50 | Collaborateurs externes | 4 778 000 |
| 51 | Missions | 670 000 |
| 52 | Frais liés aux participants | 3 990 000 |
| 53 | Livres, matériel didactique et autres fournitures | 890 000 |
| 54 | Infrastructures de formation et services hors Turin | 650 000 |
| 55 | Autres frais variables | 70 000 |
| 56 | Frais liés aux recettes provenant des publications | 1 030 000 |
| 57 | Autres coûts liés aux autres recettes | 200 000 |
| Total | | 12 278 000 |

Le tableau ci-dessus reflète une estimation des frais variables ventilés par type de dépense. Il est rappelé que les frais variables se rapportent exclusivement à la mise en œuvre des activités spécifiques du Centre. Ce programme évolue durant l'année budgétaire selon la disponibilité des financements. Ainsi, le niveau des frais variables évolue lui-même en fonction du programme d'activités, de même qu'il est susceptible de variations compte tenu de la diversité des facteurs de coût qui caractérise la mise en œuvre des activités. Une série de notes illustrant la nature des frais se rapportant à chacun des postes budgétaires indiqués dans le tableau ci-dessus figure ci-après.

Poste 50

Collaborateurs externes

Ce poste se rapporte aux conférenciers recrutés au moyen de contrats de collaboration extérieure et aux autres collaborateurs extérieurs, tels que les interprètes, les traducteurs et les professeurs de langue pour les cours donnés aux participants.

Poste 51

Missions

Ce poste couvre les missions de sélection, de préparation, d'accompagnement pendant les visites d'études, et d'évaluation ou de suivi effectuées dans le cadre d'activités spécifiques du Centre.

Poste 52

Frais liées aux participants

Ce poste couvre tous les frais de séjour des participants au Centre et en dehors du Centre lors de la formation extra-muros. Il comprend notamment:

- a) la pension complète;
- b) le voyage principal des participants, par avion, depuis leur pays d'origine et retour;
- c) le voyage des participants pendant les visites d'étude, en avion, train ou autocar;
- d) le blanchissage du linge et de la literie;
- e) les activités récréatives telles que les excursions, les soirées culturelles et les visites de musées;
- f) l'enseignement dont bénéficient les participants dans le cadre de placements individuels ou collectifs auprès d'institutions gouvernementales et privées;
- g) les soins médicaux courants et l'assurance des participants;
- h) les rafraîchissements et repas offerts aux participants.

Poste 53

Livres, matériel didactique et autres fournitures

Ce poste se rapporte à la production et à la fourniture de livres et de matériel didactique ou autre aux participants dans le cadre d'activités de formation spécifiques.

Poste 54

Infrastructures de formation et services hors Turin

Ce poste couvre les salles de classe et installations de conférence, les frais administratifs, la location de matériel de formation et les autres coûts liés à des activités de formation organisées en dehors de Turin.

Poste 55 Autres frais variables

Ce poste se rapporte aux frais de formation divers qui ne pouvaient être reportés dans les lignes budgétaires précédentes et aux autres frais non liés à la formation des projets et activités du Centre.

Poste 56 Frais liés aux recettes provenant des publications

Ce poste se rapporte à la conception graphique, à la mise en page, à la révision, à la traduction et à la publication de travaux extérieurs réalisés pour des clients externes tels que l'OIT, la Commission européenne et les autres agences des Nations Unies. Ces coûts sont couverts par les recettes provenant des publications (poste 21).

Poste 57 Autres frais liés aux autres recettes

Ce poste se rapporte aux coûts liés aux autres recettes (poste 22).

Ainsi, les dépenses totales pour 2013 sont estimées à 36 602 000 euros et peuvent être résumées comme suit:

| | Euros |
|--------------------|-------------------|
| Frais de personnel | 18 045 000 |
| Frais fixes | 6 279 000 |
| Frais variables | 12 278 000 |
| Total | 36 602 000 |

Annexe II

TABLEAU SYNOPTIQUE DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR 2012 ET 2013

(en milliers d'euros)

| | | <u>2011</u> <u>Montants</u> <u>réels</u> | <u>2012</u> <u>Budget</u> <u>approuvé</u> | <u>2012</u> <u>Prévisions</u> | <u>2013</u> <u>Projet de</u> <u>budget</u> |
|----------------------------|---|--|---|----------------------------------|--|
| Partie A – RECETTES | | | | | |
| I | <u>Contributions volontaires</u> | | | | |
| 10 | Organisation internationale du Travail | 2 895 | 3 057 | 3 177 | 3 527 |
| 11 | Gouvernement italien (<i>ex-lege</i>) | 7 850 | 7 850 | 7 850 | 7 850 |
| 12 | Gouvernement français | 105 | 36 | 36 | 25 |
| 13 | Région Piémont (Italie) | 220 | 400 | 200 | - |
| 14 | Ville de Turin | - | - | - | - |
| 15 | Gouvernement portugais | 250 | 250 | 250 | 250 |
| | Total chapitre I | 11 320 | 11 593 | 11 513 | 11 652 |
| II | <u>Recettes propres</u> | | | | |
| 20 | Recettes provenant d'activités spécifiques | 25 641 | 25 250 | 23 000 | 21 400 |
| 21 | Recettes provenant des publications | 1 243 | 1 100 | 1 450 | 1 450 |
| 22 | Autres recettes | 1 291 | 1 300 | 1 300 | 1 300 |
| | Total recettes propres | 28 175 | 27 650 | 25 750 | 24 150 |
| 23 | Utilisation de l'excédent | 416 | 1 000 | 580 | 800 |
| | Total chapitre II | 28 591 | 28 650 | 26 330 | 24 950 |
| | Total des recettes | 39 911 | 40 243 | 37 843 | 36 602 |
| Partie B – DÉPENSES | | | | | |
| III | Frais de personnel | | | | |
| 30 | Personnel inscrit au budget ordinaire | 14 720 | 15 631 | 14 982 | 15 183 |
| 31 | Personnel sur projet | 3 003 | 3 400 | 3 232 | 2 862 |
| | Total chapitre III | 17 723 | 19 031 | 18 214 | 18 045 |
| IV | Frais non afférents au personnel | | | | |
| | <u>Frais fixes</u> | | | | |
| 40 | Collaborateurs externes | 381 | 588 | 548 | 447 |
| 41 | Infrastructures | 1 926 | 1 993 | 2 018 | 2 010 |
| 42 | Sécurité | 342 | 390 | 378 | 375 |
| 43 | Frais généraux d'exploitation | 968 | 906 | 874 | 866 |
| 44 | Missions et représentation | 255 | 255 | 256 | 251 |
| 45 | Gouvernance | 175 | 373 | 394 | 424 |
| 46 | Technologies de l'information | 1 715 | 1 703 | 1 546 | 1 546 |
| 47 | Amortissement des immobilisations | 449 | 349 | 349 | 360 |
| | Total chapitre IV | 6 211 | 6 557 | 6 363 | 6 279 |
| V | <u>Frais variables</u> | | | | |
| 50 | Collaborateurs externes | 6 045 | 5 210 | 5 142 | 4 778 |
| 51 | Missions | 853 | 840 | 726 | 670 |
| 52 | Frais liés aux participants | 5 059 | 5 060 | 4 303 | 3 990 |
| 53 | Livres, matériel didactique et autres fournitures | 1 122 | 800 | 954 | 890 |
| 54 | Infrastructures de formation et services hors Turin | 818 | 830 | 696 | 650 |
| 55 | Autres frais variables | 93 | 830 | 79 | 70 |
| 56 | Frais liés aux recettes provenant des publications | 815 | 750 | 1 000 | 1 030 |
| 57 | Autres frais liés aux autres recettes | 225 | 300 | 300 | 200 |
| | Total chapitre V | 15 030 | 14 620 | 13 200 | 12 278 |
| | Total des dépenses | 38 964 | 40 208 | 37 777 | 36 602 |
| | Excédent d'exploitation | 947 | 35 | 66 | 0 |

Annexe III

RECETTES PRÉVUES EN 2013 PAR SOURCE DE FINANCEMENT

(en euros)

| | |
|--|-------------------|
| OIT (budget ordinaire) | 3 200 000 |
| OIT (CSBO) | 300 000 |
| OIT (autres sources: fonds d'affectation spécial des Nations Unies, fonds d'affectation bilatéraux, sous-traitance) | 2 400 000 |
| Autres organismes et institutions des Nations Unies | 1 250 000 |
| Union européenne et institutions connexes | 3 900 000 |
| Banques de développement mondiale (sources directes et indirectes) | 1 000 000 |
| Donateurs, fonds d'affectation directs et autofinancement | 6 550 000 |
| Gouvernement italien (ministère des Affaires étrangères, contribution multilatérale) | 800 000 |
| Gouvernement italien (ministère du Travail, ministère des Affaires étrangères, autres fonds provenant de l'Italie) | 2 000 000 |
| <hr/> | |
| TOTAL DES RECETTES PRÉVUES POUR 2013 | 21 400 000 |
| Utilisation de l'excédent | 600 000 |
| <hr/> | |
| TOTAL DU FINANCEMENT POUR LES ACTIVITÉS DE 2013 | 22 000 000 |
| <hr/> | |

Annexe IV

RÉSUMÉ COMPARATIF DES RESSOURCES EN PERSONNEL (BUDGET ORDINAIRE) POUR 2012 ET 2013

(en euros)

| Grade | 2013 Projet de budget | | 2012 Budget approuvé | | 2012 Dernières estimations | |
|----------------------|---------------------------|-------------------|---------------------------|-------------------|-------------------------------|-------------------|
| | Années/mois de travail | Coût estimé | Années/mois de travail | Coût estimé | Années/mois de travail | Coût estimé |
| ADG | 1/00 | 219 000 | 1/00 | 255 000 | 1/00 | 216 000 |
| D.2 | 1/00 | 206 000 | 1/00 | 193 000 | 1/00 | 199 000 |
| D.1 | 3/00 | 555 000 | 2/00 | 342 000 | 3/00 | 529 000 |
| P.5 | 14/00 | 2 330 000 | 16/00 | 2 542 000 | 15/10 | 2 359 000 |
| P.4 | 16/06 | 2 328 000 | 13/09 | 1 853 000 | 16/00 | 2 192 000 |
| P.3 | 19/05 | 2 358 000 | 22/07 | 2 586 000 | 18/03 | 2 096 000 |
| P.2 | 1/0 | - | - | - | 1/0 | - |
| Total ADG+D+P | 55/11 | 7 996 000 | 56/05 | 7 771 000 | 56/01 | 7 591 000 |
| G.7 | 7/00 | 776 000 | 9/00 | 1 037 000 | 8/06 | 944 000 |
| G.6 | 12/10 | 1 198 000 | 14/08 | 1 484 000 | 14/03 | 1 337 000 |
| G.5 | 22/10 | 1 822 500 | 21/00 | 1 762 000 | 24/01 | 1 905 000 |
| G.4 | 29/10 | 2 046 000 | 30/07 | 2 137 000 | 27/02 | 1 831 000 |
| G.3 | 18/00 | 1 047 000 | 19/06 | 1 135 000 | 20/04 | 1 101 000 |
| G.2 | 0/02 | 7 500 | - | - | 1/07 | 53 000 |
| Total G | 90/08 | 6 897 000 | 94/09 | 7 555 000 | 95/11 | 7 171 000 |
| TOTAL GÉNÉRAL | 146/07 | 14 893 000 | 151/02 | 15 326 000 | 152/00 | 14 762 000 |

Annexe V

RESSOURCES EN PERSONNEL PAR GRADE ET PAR UNITE ORGANIQUE POUR 2013

| Catégorie des services organiques et catégories supérieures | | | | | | | | | Total P+D+ADG | | Catégorie des services généraux | | | | | | | Total G | | Total général | |
|---|-------------|-------------|-------------|--------------|--------------|--------------|-------------|----------|-----------------------|------------------|---------------------------------|--------------|--------------|--------------|--------------|-------------|----------|-----------------------|------------------|-----------------------|-------------------|
| Unité organique | ADG | D2 | D1 | P5 | P4 | P3 | P2 | P1 | Année/mois de travail | Coût (euros) | G7 | G6 | G5 | G4 | G3 | G2 | G1 | Année/mois de travail | Coût (euros) | Année/mois de travail | Coût (euros) |
| Bureau de la Directrice | 1/00 | 1/00 | | | 0/06 | | 1/00 | - | 2/06 | 497 400 | | 1/04 | 1/00 | | | | | 2/04 | 184 361 | 4/10 | 681 761 |
| TOTAL | 1/00 | 1/00 | - | - | 0/06 | - | 1/00 | - | 3/06 | 497 400 | - | 1/04 | 1/00 | - | - | - | - | 2/04 | 184 361 | 5/10 | 681 761 |
| Formation et équipe de direction | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Technologies de l'apprentissage et de la communication | | | - | 1/00 | 1/00 | 1/00 | | | 3/00 | 445 372 | 1/00 | 1/00 | 2/00 | 3/10 | 2/00 | | | 9/10 | 714 201 | 12/10 | 1 159 573 |
| Développement durable et gouvernance | | | 1/00 | | 1/00 | | | | 2/00 | 308 842 | 1/00 | | | 1/00 | 2/00 | | | 4/00 | 299 976 | 6/00 | 608 818 |
| Programmes de formation | | | 2/00 | 9/00 | 12/00 | 12/05 | | | 35/05 | 4 974 335 | 2/00 | 5/00 | 7/00 | 8/08 | 7/00 | | | 29/08 | 2 259 571 | 65/03 | 7 233 906 |
| TOTAL | - | - | 3/00 | 10/00 | 14/00 | 13/05 | - | - | 40/05 | 5 728 549 | 4/00 | 6/00 | 9/00 | 13/06 | 11/00 | - | - | 43/06 | 3 273 748 | 83/11 | 9 002 297 |
| Administration | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Services financiers | | | | 1/00 | | 2/00 | | | 3/00 | 457 841 | 2/00 | 2/06 | 2/00 | 5/00 | 2/00 | 0/02 | | 13/08 | 1 132 987 | 16/08 | 1 590 828 |
| Service de l'administration intérieure | | | | 1/00 | 1/00 | 1/00 | | | 3/00 | 404 911 | | 1/00 | 6/10 | 6/10 | 4/00 | | | 18/08 | 1 374 457 | 21/08 | 1 779 368 |
| Service médical | | | | | | | | | | | | | 1/00 | | | | | 1/00 | 68 689 | 1/00 | 68 689 |
| Services des ressources humaines | | | | 1/00 | | 1/00 | | | 2/00 | 307 508 | 1/00 | | 3/00 | 2/06 | | | | 6/06 | 509 190 | 8/06 | 816 698 |
| Services des technologies de l'information et de la communication | | | | 1/00 | 1/00 | 2/00 | | | 4/00 | 599 434 | | 2/00 | | 2/00 | 1/00 | | | 5/00 | 353 918 | 9/00 | 953 352 |
| TOTAL | - | - | - | 4/00 | 2/00 | 6/00 | - | - | 12/00 | 1 769 694 | 3/00 | 5/06 | 12/10 | 16/04 | 7/00 | 0/02 | - | 44/10 | 3 439 241 | 56/10 | 5 208 935 |
| GRAND TOTAL | 1/00 | 1/00 | 3/00 | 14/00 | 16/06 | 19/05 | 1/00 | - | 55/11 | 7 995 643 | 7/00 | 12/10 | 22/10 | 29/10 | 18/00 | 0/02 | - | 0/08 | 6 897 350 | 146/07 | 14 892 993 |